



**PATINAGE  
QUÉBEC**

**AVIS DE COMPÉTITION  
ENTR'AMIS**

**PRÉSENTÉ PAR  
CPA PRINCEVILLE**

**DU : 07 mars 2025**

**AU : 09 mars 2025**

**No. DE SANCTION: CC-IC-24-127**

Sanctionnée par Patinage Québec



# DÉTAIL DE SANCTION – Compétition Inter-Clubs (IC)

L'hôte , CPA PRINCEVILLE , annonce la tenue de la compétition : ENTR'AMIS

Dates : 07 mars 2025 au 09 mars 2025

Les concurrents doivent être des adhérents en règle de Patinage Canada et dont le club d'appartenance est situé dans une des régions ou une des sections suivantes :

- Centre du Québec

Un patineur qui s'entraîne à temps plein dans un programme Sport-études reconnu peut également s'inscrire si la région du Sport-études est invitée, ils doivent inscrire leur club d'appartenance et le nom de leur Sport-études.

Un patineur de catégorie Senior, Junior, Adulte et Olympiques spéciaux est admissible même si sa région n'est pas invitée.

<b>Gestionnaire de compétition :</b>	Cindy Chagnon
# Téléphone : 819-960-5136	Courriel : cindy.chagnon@hotmail.com
<b>Président(e) du comité organisateur :</b>	Isabelle Nadeau
# Téléphone : 819-362-9765	Courriel : isa.nado.in@gmail.com
<b>Représentant(e) technique :</b>	Jacques Boisvert
<b>Spécialiste de données en chef :</b>	Régine Rouleau
<b>Spécialiste de données informatiques :</b>	Jessie Côté

## PATINAGE QUÉBEC N° DE SANCTION : CC-IC-24-127

NOM DE L'HÔTE :	CPA PRINCEVILLE
SITE INTERNET :	<a href="https://www.facebook.com/cpaprinceville">https://www.facebook.com/cpaprinceville</a>
COURRIEL :	CPAPRINCEVILLE@HOTMAIL.COM
TÉLÉPHONE :	819-960-5136

**La compétition est régie par les règlements de Patinage Canada.**

# INFORMATIONS GÉNÉRALES

## 1. Endroit

La compétition se tiendra à :

### GLACE 1

Centre Sportif Paul de la Sablonnière  
55 Rue Baillargeon  
Princeville (QC) G6L 4L1

## 2. Dimensions de la patinoire

Les dimensions de la surface glacée sont :

**Glace 1** : 85 x 185

## 3. Accidents et Responsabilité

Patinage Canada, Patinage Québec, la région Centre du Québec, CPA PRINCEVILLE et l'équipe de bénévoles n'assument aucune responsabilité pour les dommages et les blessures que pourraient subir les patineurs. Comme condition et en considération de leur participation à cet événement, tous les concurrents et leurs parents ou tuteurs sont réputés avoir accepté d'assumer la responsabilité de toute blessure ou de tout dommage à la personne ou à la propriété du concurrent ou de la concurrente par suite, à cause ou en raison de la tenue et de l'organisation de la compétition, et de renoncer à toute réclamation contre les officiels, l'association, la section, Patinage Canada et l'équipe bénévole ou leurs représentants; leur inscription n'étant acceptée qu'à cette condition.

## 4. Comportement des participants

Les participants sont tenus de respecter les directives des officiels chargés de la compétition.

Tout concurrent qui, directement ou indirectement, s'exprime de façon inappropriée à l'endroit des officiels ou de leurs décisions ou quant aux notes des officiels, peut être suspendu et exclu de toute compétition subséquente.

## 5. Restrictions

Le comité se réserve le droit de limiter le nombre de participants dans chacune des catégories. Sa décision sera sans appel.  
Nombre limite :

## 6. Inscription

**Internet** : Un formulaire en ligne dûment complété doit être soumis pour chaque patineur désirant s'inscrire à cette activité.

Aussi, les équipes devront remplir le formulaire en ligne prévus à cette fin.

Les inscriptions présentées après la date limite fixée dans l'avis de compétition ne peuvent être acceptées qu'au choix du comité chargé de la compétition.

Les inscriptions se font en ligne à l'adresse suivante : [arpacq.com/mes\\_premiers\\_jeux\\_2025/](http://arpacq.com/mes_premiers_jeux_2025/)

**Date limite d'inscription : 7 février 2025**

## 7. Mode(s) de paiement :

- Carte de Crédit ;

**Aucun paiement après la date limite d'inscription ne sera accepté.**

Les droits d'inscription ne seront remboursés que si l'événement n'a pas lieu ou si l'inscription est retirée avant la date limite d'inscription.

Aucun : Frais administratifs retenus si retrait avant la date limite d'inscription.

### **Aucun remboursement après la date limite d'inscription.**

#### **8. Frais d'inscription :**

80 \$ par événement Norme de performance (STAR 1, STAR 2, STAR 3 et Relève)

#### **9. Date limite des tests**

La date limite des tests est la même que la date limite d'inscription.

#### **10. Système de notation**

a) Le système de « **Norme de performance** ». (Voir les annexes)

#### **11. Musique**

Important: Dépôt de musique obligatoire sur SPLEX en format MP3 lors de l'inscription. Les concurrents doivent s'assurer d'avoir un CD ou une clé USB en leur possession sur le bord de la bande en cas de problème techniques avec le fichier de musique qui a été déposé sur SPLEX. Il est possible de faire des modifications de votre fichier de musique directement dans SPLEX. La date limite pour les modifications est le 11 janvier 2025. Aucun fichier ne sera téléchargé de la plateforme après cette date.

En cas de modification de musique après cette date, il est essentiel de remettre des CD et mentionner à l'accréditation qu'il y a un changement de musique, car le téléchargement primera sur les CD.

##### **Norme pour les CD**

- (1) Il ne doit y avoir qu'un seul programme par CD.
- (2) Ils doivent être enregistrés en format MUSIQUE (Audio).
- (3) Le nom du concurrent, de la concurrente, suivi de la catégorie, du type de programme – Court ou Libre, et de la durée de la musique doivent être clairement inscrits sur l'étiquette du CD.
- (4) Les appareils électronique (cellulaire, lecteur MP3) les clés USB ainsi que les fichiers MP3 ne seront acceptés.
- (5) Les disques doivent être présentés dans leurs boîtiers protecteurs.

Nettoyez bien vos disques et assurez-vous qu'ils ne soient pas égratignés afin d'éviter tout problème de lecture.

Pour toute question technique, écrivez à [ghisk7@hotmail.com](mailto:ghisk7@hotmail.com)

#### **12. Accréditation des participants**

Tous les patineurs devront s'inscrire aussitôt arrivés à l'aréna où ils patinent, au moins une heure avant le début de leur épreuve.

#### **13. Accréditation des entraîneurs**

**Les entraîneurs doivent posséder la certification minimale du PNCE pour les différentes compétitions.**

**Scénario 1 :** Veuillez prendre note qu'afin de recevoir **une accréditation sans frais** aux différentes compétitions, vous devez :

- Présenter la carte de Patinage Québec **valide**
  - **Et** toutes les dates complémentaires sur la carte doivent également être valides (ex : premiers soins, vérification judiciaire, etc.)

**Scénario 2 :** Vous ne remplissez pas les conditions du scénario 1, vous devez alors **payer 15 \$ pour recevoir une accréditation** (pour la durée de la compétition) dans les cas suivants :

- Vous avez une carte de Patinage Québec valide, mais une ou plusieurs dates complémentaires ne sont plus valides :

- Vous devez avoir en main les preuves de mises à jour
- Vous avez une carte de Patinage Québec non valide :
  - Vous avez en main la preuve d'adhésion à Patinage Canada pour l'année en cours (les dates complémentaires doivent être valides)
    - Dans le cas où les dates complémentaires ne sont pas valides, vous devez avoir en main les preuves de mise à jour.
- Vous ne possédez pas de carte de Patinage Québec, mais votre nom est sur la liste des entraîneurs en règle
- Vous ne possédez pas de carte de Patinage Québec, votre nom n'est pas sur la liste des entraîneurs en règle, mais vous avez en main :
  - Preuve d'adhésion à Patinage Canada de la saison en cours
  - Certificat des premiers soins valide
  - Certificat de vérification judiciaire
  - Certificat d'achèvement du cours « Respect et sport »
  - Certificat « Code d'éthique »
  - **OU** une impression d'écran du site de Patinage Canada affichant les dates des preuves et certificats susmentionnées.

**Scénario 3 :** Vous ne remplissez pas les conditions des scénarios 1 ou 2, vous **ne serez pas accrédité** et devrez alors **vous faire remplacer** auprès de votre athlète par un entraîneur en règle.

- **Si l'entrée est refusée à l'entraîneur (pas en règle), la personne responsable de l'accréditation avisera le représentant technique afin que cet entraîneur ne se présente pas dans les chambres ou sur le bord de la bande.**

#### **Lors de l'accréditation**

Les entraîneurs doivent s'inscrire en personne et présenter leur carte des entraîneurs. Ils doivent la porter au cou en tout temps.

#### **14. Frais d'admission**

12 ans et Plus : 5 \$

#### **15. Chaperons**

Les chaperons sont autorisés dans la chambre des patineurs seulement pour les catégories suivantes : (une seule personne par participant) :

- Relève;
- STAR 1, STAR 2, STAR 3;

Aucun entraîneur ne sera autorisé dans la chambre des patineurs.

#### **16. Prix**

##### **a) Volet épreuve CPC**

Dans le cas où il n'y aurait qu'un seul participant, le patineur recevra une médaille.

##### **b) Volet Norme de Performance**

Les patineurs recevront un ruban et un certificat selon la norme de performance atteinte.

### **c) Volet Norme de Performance avec classement**

Des médailles seront remises aux 3 premiers et tous les participants recevront un certificat selon la norme de performance atteinte.

#### **17. Trophée perpétuel**

Aucun trophée ne sera remis

#### **18. Horaire de la compétition**

Un horaire provisoire sera transmis au club après la date limite des inscriptions.

#### **19. Formation des groupes**

Pour les catégories patinage de compétition, les groupes seront formés par un tirage au sort, selon les [règlements de Patinage Canada](#).

Pour toutes les catégories de patinage STAR, Classez les patineurs par âge et divisez-les en groupes.

Pour les catégories STAR 1 à 3 : S'il y a suffisamment de garçons, ils peuvent être groupés ensemble, peu importe leur âge (p. ex. 2 garçons ou plus). Des épreuves pour les garçons devraient avoir lieu pourvu qu'au moins 2 garçons soient inscrits à une compétition STAR.

#### **20. Vidéo**

Non disponible

#### **21. Photos**

Non disponibles

#### **22. Restaurants**

Casse-croûte ouvert sur place

#### **23. Hébergement**

##### **HÔTEL OFFICIEL**

Hotel Dupré

555 rue St-Jacques Est, Princeville [QC] G6L 4X6

No téléphone : 819-364-5333

## ANNEXE – PATINAGE DE COMPÉTITION

---

### ADMISSIBILITE

Les concurrents doivent être des adhérents en [règle de Patinage Canada](#).

Les concurrents doivent respecter les [exigences en matière de tests](#).

Pour les compétitions non qualificatives, les concurrents peuvent « monter » d'une catégorie sans avoir à respecter les exigences en matière de tests.

Les patineurs **ne peuvent pas s'inscrire** dans une catégorie compétitive **et** une catégorie STAR pour la **même** discipline (exemple : en simple) lors de la **même** compétition.

### RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

La trousse de préparation aux compétitions du Québec, les Exigences de programme de patinage de chaque discipline de Patinage Canada, les communiqués de l'ISU et les éclaircissements doivent être consultés pour chaque compétition. Dans ces documents, vous trouverez le contenu de programme pour chaque catégorie.

### SYSTÈME DE NOTATION

Le système de calcul de points cumulatifs (CPC) est utilisé pour toutes épreuves de patinage de compétition.

### SYSTÈME D'ÉVALUATION POUR LA CATÉGORIE RELÈVE

Le système de Norme de Performance.

√ Dames

√ Messieurs

- **RELÈVE**
  - Étape/Test : Aucune restriction
  - Âge : Les concurrents ne doivent pas avoir atteint l'âge de 8 ans avant le 1er juillet précédant l'évènement.
  - Prog. Libre : Durée de 2 min (+/- 10 sec.)

## ANNEXE – PATINAGE STAR

---

### ADMISSIBILITÉ

Les concurrents doivent être des adhérents en [règle de Patinage Canada](#).

Pour les compétitions non qualificatives, les concurrents peuvent « monter » d'une catégorie sans avoir à respecter les exigences en [matière de tests](#).

Les patineurs **ne peuvent pas s'inscrire** dans une catégorie compétitive **et** une catégorie STAR pour la **même** discipline (exemple : en simple) lors de la **même** compétition.

Les patineurs **ne peuvent pas** s'inscrire dans une catégorie STAR, après s'être **inscrits** aux Championnats de sous-section et/ou Championnats Junior et Senior ou Sans Limites à Novice de section Québec – Patinage Canada de l'année courante (2024-2025) pour la même discipline.

- **Année courante : 1<sup>er</sup> juillet 2024 au 30 juin 2025**

### RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Référence : Exigence de programme de compétition de patinage STAR

### SYSTÈME DE NOTATION

- Le système de calcul de points cumulatifs (**CPC**) est utilisé pour toutes épreuves de patinage de niveau STAR 5 à Or.
- Le système de **Norme de Performance avec classement** est utilisé pour la catégorie STAR 4.
- Le système de **Norme de Performance** est utilisé pour les catégories, STAR 1 à 3.

### PATINEURS EN SIMPLE

√ Filles

√ Garçons

- **STAR 3**  
Test : NE DOIVENT avoir passé aucune partie du test STAR 6 (Senior Bronze) de style libre.  
Âge : Aucune limite  
Prog. Libre : 2 min. (+/- 10 sec.)
- **STAR 2**  
Test : NE DOIVENT avoir passé aucune partie du test STAR 6 (Senior Bronze) de style libre.  
Âge : Aucune limite  
Prog. Libre : Durée maximale de 2 min et 10 secondes.
- **STAR 1**  
Test : NE DOIVENT avoir passé aucune partie du test STAR 6 (Senior Bronze) de style libre.  
Âge : Aucune limite